

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 04 Initiation à la pédagogie			
Code	PEGM1B04MA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) Joëlle GILIS (joelle.gilis@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Anne ACKERMANS (anne.ackermans@helha.be) Alisson LEROI (alisson.leroi@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be) Cindy ROELANDTS (cindy.roelandts@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGM1B04MAA	Pédagogie générale	30 h / 3 C
PEGM1B04MAB	Psychologie des apprentissages	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGM1B04MAA	Pédagogie générale	30
PEGM1B04MAB	Psychologie des apprentissages	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pédagogie générale			
Code	13_PEGM1B04MAA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cindy ROELANDTS (cindy.roelandts@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours contribue au développement de la compétence 5.2:

S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours initie les étudiants aux concepts de base de la pédagogie et de la didactique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les modèles d'enseignement-apprentissage
- La notion de compétence
- Les compétences professionnelles de l'enseignant
- L'interdisciplinarité
- Le décret Mission
- Les modèles de professionnalité de L. Paquay
- La taxonomie de Tirtiaux et de Bloom
- Les tensions en pédagogie
- ...

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques, lectures individuelles, travaux de groupe, présentations, classe inversée, recherches personnelles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une évaluation formative des travaux de groupe sera proposée lors de certaines séances (Cf calendrier).

Ouvrages de référence

- Carette V. & Rey B., (2010). *Savoir enseigner dans le secondaire*. Bruxelles: De Boeck
- Meirieu, Ph. (2015). *C'est quoi apprendre*, S.l.: Ed. de l'Aube.
- Saint-Onge, M. (2011). *Moi j'enseigne, mais eux apprennent-ils ?* S.l.:Ed. Chronique Sociale.
- Tilman, F., Grotaers, D. (2006), *Les chemins de la pédagogie*. Ed. Chronique Sociale,
- Zakhartchouk, J-M.(2011), *Réussir ses premier cours*. Paris: ESF.
- Alexandre, D. (2015, 3e éd. revue et augmentée), *Les méthodes qui font réussir les élèves*, ESF
- ...

Supports

Power-point, portefeuilles de lecture, vidéos, moodle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Sur base de consignes précises données aux cours, deux travaux pratiques de groupe seront demandés :

- TP 1 (30 % de la cote finale): Choisir un pédagogue, rédiger une synthèse reprenant les informations essentielles de la biographie du pédagogue choisi, préciser un ou deux ouvrages/articles marquants de celui-ci, présenter la méthode, les concepts, les principes ou la théorie du pédagogue, réaliser une présentation efficace, pertinente et attrayante reprenant les informations essentielles (type infographie).
- TP 2 (30 % de la cote finale): Lire et analyser un chapitre d'un livre imposé (Cf. consignes données au cours). Après lecture du chapitre attribué et en lien avec celui-ci, rédiger cinq questions ouvertes nécessitant une réponse d'1/2 page et complexes (mobilisant plusieurs notions ou concepts), rédiger et répondre à cinq questions à choix multiples, concevoir une capsule pédagogique présentant la problématique et les notions-clés du chapitre lu. (PowToon).

Ces deux travaux de groupe seront présentés à la classe selon un échéancier précis à respecter scrupuleusement. La présence et la participation active aux cours et aux présentations des sous-groupes seront prises en compte lors de l'évaluation certificative.

- Examen écrit (40 % de la cote finale).

* Q3: L'étudiant doit représenter l'examen et ou/les travaux pour le(s)quel(s) il n'a pas obtenu 50 % au Q2

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	60	Trv	60
Période d'évaluation			Exe	40	Exe	40

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée

conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Code	13_PEGM1B04MAB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours permet de découvrir quelques concepts fondateurs de la psychologie appliquée à la sphère éducative. Précisément, au terme du cours, les étudiants devront être capables, en se référant aux théories de l'apprentissage et aux processus psychologiques du fonctionnement humain, d'expliquer et de justifier des démarches et des stratégies adoptées dans des situations d'apprentissages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Parmi les compétences attendues d'un enseignant, ce cours vise plus particulièrement à rendre l'étudiant capable de :

- * Entretien d'un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir
- * Planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage
- * Porter un regard réflexif sur sa pratique (et organiser sa formation continuée)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les différentes parties du cours se développent notamment autour des points suivants :

- v Les théories psychologiques et les conceptions de l'apprentissage
- v Le transfert
- v La motivation

Démarches d'apprentissage

Participation active aux cours, lectures, exercices, travaux individuels et de groupes, travail d'application de la matière à réaliser en autonomie.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accrochage de la matière théorique aux aspects pratiques de terrain (préparation de leçons par ex.). Possibilité de réexpliquer les aspects théoriques.

Ouvrages de référence

La référence suivante est conseillée :

Bourgeois, E. & Chapelle, G. (2006). *Apprendre et faire apprendre*. Paris:PUF

Supports

Notes de cours;

Power point;

Reportages;

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session de janvier : Examen écrit : 100%

Session de juin : Examen écrit : 100%

Session d'août : Examen écrit : 100%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100	Exe	100	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).